



FONDATION ASSURER L'AVENIR
DES GENS DU VOYAGE SUISSES
FONDAZIONE UN FUTURO
PER I NOMADI SVIZZERI

Communiqué de presse de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses
Berne, le 6 septembre 2017

Vingt ans de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses Projection d'un film et rencontres sur une aire de transit

Lorsqu'on parle de Yéniches, Sintés ou Roms, la conversation tourne souvent autour des aires de séjour, des réponses à apporter aux questions de fond et des préjugés rencontrés dans la population sédentaire. On l'a une fois de plus constaté lors de l'annonce des travaux de planification de l'aire de transit pour les gens du voyage étrangers de Wileroltigen dans le canton de Berne, qui a suscité de vives émotions. La fondation nationale Assurer l'avenir des gens du voyage suisses souhaite tourner son regard vers des solutions. Elle tire donc un bilan, et présente un aperçu des futurs domaines d'activité.

Les conditions permettant le voyage et nécessaires au mode de vie nomade n'ont cessé d'empirer au cours des dernières années : bien que la communauté ait besoin de plus d'aires de stationnement, leur nombre a diminué. Pourtant, ce besoin s'intensifie encore, de plus en plus de jeunes Yéniches souhaitant prendre la route. De plus, la libre circulation des personnes dans l'Union européenne nécessite la création de grandes aires de stationnement le long des axes de transit pour les Roms européens, qui ont le droit de voyager et d'exercer leur métier en Suisse.

Dans cet environnement dynamique, la fondation a sans cesse démontré, dans les rapports qu'elle rédige, le besoin d'aires supplémentaires au regard de leur nombre effectif. Ces rapports constituent une base de travail fondamentale, grâce à laquelle les cantons ont élaboré des concepts, et mis en place des services spécialisés pour travailler sur la question des aires de séjour et de transit.

Le travail d'influence politique reste une tâche constante pour la fondation : comme le montrent les récents durcissements de la loi sur le commerce itinérant faisant suite à l'initiative contre l'immigration de masse, accompagner les processus législatifs afin de respecter les conditions de la protection des minorités est d'une importance cruciale.

Pourtant, il a été démontré que la fondation seule ne pouvait créer des aires, faire appliquer la loi ou encore améliorer fondamentalement les conditions de vie des personnes concernées. Ces aspects sont de l'ordre de la volonté politique et relèvent également de la responsabilité de l'Etat.

Au vu de ces défis, il s'agit de renforcer la fondation dans sa fonction de centre de compétences.

C'est pour cette raison qu'elle suit un processus stratégique et de développement. Le mode de vie nomade pose certes les autorités devant des difficultés, mais il en va de même pour les Yéniches, Sintés et Roms, l'Etat étant articulé autour de la sédentarité. Il semble donc logique qu'à l'avenir, la fondation s'intéresse plus intensément aux Yéniches, Sintés et aux personnes dont le mode de vie est nomade, indépendamment de leur nationalité.

La Confédération a donné naissance à la fondation il y a 20 ans. C'est le seul groupe dont la composition est paritaire à l'échelon national : Confédération, cantons et communes disposent chacun de deux sièges ; les Yéniches et Sintés disposent ensemble de six membres du conseil de fondation. Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des « gens du voyage », de soutenir la création d'aires et de promouvoir la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes.

En lieu et place d'une fête pour célébrer ses 20 ans d'activité, la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses organise un événement public le 9 septembre 2017. L'événement prévoit la projection d'un film et offrira un espace de rencontre, juste à côté de l'aire de transit pour Yéniches et Sintés, à la Wölfistrasse à Berne. Le film « *unerhört jenisch* » sera projeté en présence des réalisatrices et de représentants des communautés yéniches et sintés. Chacun disposera d'un espace de discussion convivial. L'ambiance musicale du film, d'Erich Eicher et Joseph Mühlhauser, accompagnera également la soirée ; avec bar et restauration. En cas de beau temps, cinéma à ciel ouvert, sous tente par temps de pluie. Ouverture des portes : 18h30 ; 19h30 salutations du président

du conseil de fondation et Conseiller d'Etat du canton de Berne Christoph Neuhaus ; 20h, début de la projection.

Pour toute question :

Simon Röthlisberger
Secrétaire général de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses
076 588 75 12
031 552 13 10

Programme de la soirée de projection et de rencontres du samedi 9 septembre 2017 : www.fondation-gensduvoyage.ch